

DDP # 87055-18-0110
Relocalisation de bureaux et services connexes
Questions et réponses – Première série
Le vendredi 17 mai 2019

Q1. Au cours des 3 dernières années, qui effectuait ce travail?

R1. Le titulaire est Simplex Industries.

Q2. Au cours des 3 dernières années, quel montant a été dépensé chaque année pour des services connexes/similaires?

R2. Le montant total dépensé au cours des trois dernières années pour des services similaires/connexes s'élève à 107 000 \$, comme suit :

Exercice	Montant dépensé
2016/2017	24 000 \$
2017/2018	76 600 \$
2018/2019	10 400 \$

Q3. Quel est le montant prévu de dépenses par année pendant la durée du contrat (y compris les options)?

R3. Le montant estimatif des fonds affectés par année à ce besoin totalise 88 000,00 \$.

Q4. Nous ne voyons aucune prise en considération du temps supplémentaire les soirs et les fins de semaine – depuis le 1^{er} janvier 2018, tous les employeurs doivent rémunérer les travailleurs pour le temps supplémentaire effectué, conformément au projet de loi 148 en Ontario. Nous demandons respectueusement une modification afin de tenir compte de la capacité à payer les tarifs applicables au temps supplémentaire, conformément aux modifications législatives que nous devons respecter.

R4. Le Barème de prix à l'annexe B sera modifié, au moyen de ce premier amendement, afin d'ajouter un tarif horaire pour les soirs et les fins de semaine.
